

Publié le 29 octobre 2014

Porte de France Rhin Sud : Une Splea pour l'enfance

Dans cette communauté de communes alsacienne de 7 000 habitants, la Splea (Société publique locale enfance et animation) a permis de rationaliser et d'optimiser la gestion des structures et services dédiés à la petite enfance et même aux adolescents.



En gérant depuis janvier 2014 l'ensemble des animations périscolaires et des crèches de Porte de France Rhin Sud, la [Splea](#) est devenue le nouveau fer de lance de la politique de la Communauté de communes en matière de petite enfance*. Elle remplace les différentes associations qui occupaient jusqu'à présent le terrain. « Au-delà de la mutualisation des personnels et de leur mobilité, la Spl permet de s'adresser à l'enfance dans toute sa continuité et sa diversité, du bébé jusqu'à l'adolescent de 17 ans », explique Raymond Kastler, président de la Spl, vice-président de la Communauté de communes Porte de France Rhin Sud et maire de Bantzenheim. Plus de 500 jeunes sont concernés. Selon l'élu, le travail partenarial mis en place prend désormais mieux en compte les particularités des âges.

« Le temps de l'enfant ne se limite pas à l'école, à la famille et aux loisirs : en fédérant tous les personnels, la Splea apporte une pertinence et une cohérence éducative dans les différents temps de l'enfance ». La Spl met en place des passerelles « qui permettent aux enfants et parents de mieux se situer dans les différentes activités proposées ». Une évolution bien accueillie par les familles, confrontées à l'arrivée en septembre des nouveaux rythmes scolaires. « De nouvelles populations s'adressent maintenant à nos services », ajoutent Nicolas Terrasse, directeur général de

la Splea.

Une offre complète

La société de 66 personnes regroupe quatre périscolaires, deux multi-accueils, un relais assistantes maternelles, et des locaux, répartis sur plusieurs communes, dont la superficie totale dépasse les 3 600 m². Un service d'animation jeunesse territoriale (AJT) propose même des activités pour les adolescents de 11 à 17 ans. « Grâce à cette mutualisation les enfants peuvent, par exemple, aller plus facilement d'une structure à l'autre », commente Nicolas Terrasse. De même l'ouverture et la fermeture des équipements et services sont rationalisées et adaptées aux besoins des parents et de chaque commune.

Ce regroupement, à travers la Spl, a également entraîné un partage des outils, « en particulier de nos six minibus qui amènent les enfants dans le cadre de sorties et activités périscolaires ». Ces véhicules étaient répartis auparavant dans les différentes associations, « sans interaction entre elles ». Autre exemple des conséquences de la mutualisation : un centre unique ouvrira ses portes pendant les vacances scolaires, « offrant la possibilité aux enfants de se retrouver, en dehors des clivages communaux et structurels ».

* Les communes de Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit-Landau sont les six actionnaires de cette Spl, avec la Communauté de communes de la Porte de France Rhin Sud (CCPFRS) comme actionnaire majoritaire.

Par Marie-Anne RAMAZZINA